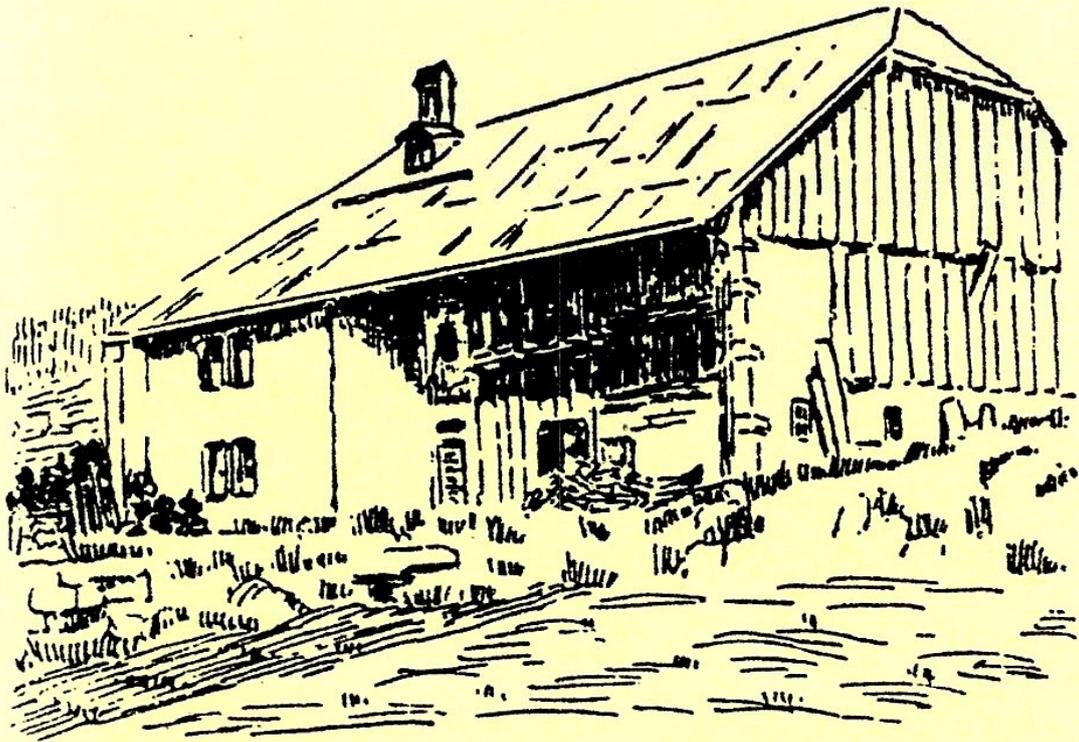


ERNEST AUBERT

**LA VALLÉE DE JOUX
DE 1890 À 1905**



ÉDITIONS LE PÈLERIN

COLLECTION "REPRINT"

NO 9

La Vallée de Joux

de 1890-1905

par Ernest Aubert



Lausanne

Imprimerie Georges Bridel & C^{ie}

1906

Extrait du *Journal de la Société vaudoise
d'Utilité publique.*

EDITIONS LE PELERIN

1996

DANS LA COLLECTION "REPRINT"

1. Hector Golay *Les familles de la Vallée de Joux, leur origine et leurs armoiries, reprise en 1993 de l'édition originale de 1906.*
2. Philippe-Sirice
Bridel *Précis historique sur la Vallée du Lac-de-Joux, reprise en 1993 de l'édition originale de 1856.*
3. S. Berdez *Notice sur l'industrie agricole et manufacturière de la Vallée du Lac-de-Joux, reprise en 1993 de l'édition originale de 1835.*
4. Marcel Piguet *Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux, reprise en 1994 de l'édition originale de 1895.*
5. Paul-Auguste Golay *Notes sur le passé des Piguet-Desous, reprise en 1994 de l'édition originale de 1923.*
6. Lucien Raymond *Notice sur la Vallée du Lac de Joux, reprise en 1995 de l'édition originale de 1864.*
7. Louis Audemars *Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924, reprise en 1995 de l'édition originale de 1926.*
8. Hector Golay *La Vallée de Joux de 1860 à 1890, reprise en 1996 de l'édition originale de 1891.*
9. Ernest Aubert *La Vallée de Joux de 1890 à 1905, reprise en 1996 de l'édition originale de 1906.*

INTRODUCTION

Le texte d'Ernest Aubert sur la Vallée de Joux n'est qu'une étude mineure sur notre histoire économique et sociale du fait de sa brièveté. Quinze ans... ce n'est pas une éternité. Cependant cette époque, relativement méconnue, les grands historiques combiers ayant été écrits avant ou après elle, mais non pas pendant, méritait attention. Cette brochure par conséquent couvre une lacune et décrit intelligemment quinze ans de vie combière.

Ce texte aussi fait suite à l'étude d'Hector Golay sur la Vallée de Joux de 1860 à 1890. Ces deux brochures se compléteront donc, rééditées en cette même année 1996, pour vous offrir un panorama complet sur ce que fut notre région en l'espace de près d'un demi-siècle.

1890-1905 voit comme événement majeur, pour entrer en fanfare dans notre matière, le cyclone du 19 août 1890. 10 ans après, un peu la conséquence, on le verra dans le texte, on assiste à l'établissement de la ligne de chemin de fer Pont-Brassus, dont l'inauguration fut célébrée en 1899. Peu après, on découvre la tentative méritoire de la commune de l'Abbaye, afin d'utiliser les fonds réservés à cette ligne, alors que celle-ci avait passé de l'autre côté du lac, d'introduire une industrie dans

chacun de ses trois villages: lustrerie au Pont -
fabrique de limes à l'Abbaye - fabrique d'horloge-
rie aux Bioux.

Epoque qui reste aussi attachée dans le souve-
nir aux longues difficultés entre l'Etat de Vaud
et nos trois communes quant aux droits d'usage dans
la forêt du Risoud.

Un autre événement est à signaler, qui ne le
sera pas dans le corps du texte. Il s'agit de
l'apparition de la carte postale qui dotera notre
contrée d'une riche iconographie dès la fin du
XIXe siècle, qui fait le délice actuel des collec-
tionneurs de cartes, mais aussi des historiens qui
y trouvent un matériau de choix quant à la consti-
tution ancienne de nos villages.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et
beaucoup de découvertes.

Editions Le Pèlerin

LA VALLÉE DE JOUX

DE 1890 A 1905

par ERNEST AUBERT

La période de quinze années qu'embrasse le présent rapport a été pour La Vallée une ère de développement et de progrès.

Les nombreux étrangers qui la parcourent, durant la saison d'été, sont généralement surpris de l'aspect de prospérité qu'elle offre aux regards.

Un assez grand nombre de maisons se sont construites dont quelques-unes avec une certaine recherche de style qui tranche avec l'uniformité des anciennes habitations; de nombreuses restaurations ont donné aux vieilles façades un regain de jeunesse.

Au surlendemain du cyclone du 19 août 1890, l'assemblée générale de la Société d'Utilité publique avait lieu au Sentier dans le vieux temple, détruit dès lors par un incendie. Elle était présidée par le vénérable professeur Lochmann, encore plein de verveur, malgré son grand âge.

Au banquet qui suivit à l'hôtel de ville se trouvaient plusieurs vieillards à cheveux blancs, qui ne sont plus aujourd'hui.

La population de La Vallée n'était pas encore revenue de la stupeur provoquée par ce phénomène météorologique qui semblait être l'apanage des pays tropicaux.

Ce cyclone, qui renversa nombre de maisons dans la commune du Chenit et abattit une quantité d'arbres, eut un grand retentissement au dehors et valut aux sinistrés de nombreuses marques de sympathie accompagnées de dons généreux. Grâce à ces dons, ainsi qu'à la décision du Grand Conseil d'allouer la moitié de l'assurance contre l'incendie aux victimes du fléau, les pertes matérielles subies furent atténuées dans une très large mesure.

Le cyclone de 1890 a eu des conséquences importantes pour notre vallon et a contribué à hâter la réalisation d'une entreprise qui semblait réservée à un avenir plus lointain : la construction d'une voie ferrée entre le Pont et le Brassus. En effet, la vente d'une grosse quantité de bois abattus amena dans la contrée des marchands étrangers qui, dès lors, continuèrent à y faire leurs achats et donnèrent à ce commerce, jusqu'à restreint entre les mains des marchands de bois de la contrée, une impulsion nouvelle. La ligne du Pont-Vallorbes, rachetée en décembre 1900 par le Jura-Simplon, devint l'une des lignes importantes du réseau et en fait partie intégrante depuis le rachat des chemins de fer fédéraux.

Les bois ont atteint dès lors des prix très élevés, principalement ceux du Risoux, propres, grâce à la finesse de leur texture, aux travaux de boissellerie (on a vu une seule plante se payer jusqu'à 450 francs).

Si la hausse du prix des bois a profité aux proprié-

taires de forêts, communes et particuliers, elle a eu pour conséquence fâcheuse le renchérissement des bois de chauffage qui se payent couramment aujourd'hui 14 à 15 francs le stère de hêtre, 9 à 10 francs le stère de sapin, soit à un prix égal, sinon plus élevé que dans les villes riveraines du Léman. Etant donnés nos longs hivers, le chauffage est aujourd'hui un article qui compte dans le budget d'un ménage.

Une autre conséquence fâcheuse est la difficulté pour l'industrie du bois de se procurer la matière première à des prix abordables. Si les boisseliers du Lieu, qui s'occupent de la fabrication d'ustensiles en bois : seilles, brantes, cuves, etc., ont, nous dit-on, assez bien maintenu leurs positions, il n'en est pas de même des scieries, dont plusieurs, détruites par le feu, n'ont pas été reconstruites. Les établissements qui subsistent encore, ont beaucoup de peine à se maintenir, d'autant plus que la majeure partie de nos bois sont achetés par les marchands français. Ces derniers peuvent entrer en franchise en France, les bois suisses se trouvant dans une zone de dix kilomètres de la frontière, suivants les stipulations de la convention franco-suisse de 1882.

Nos scieurs, qui fournissaient autrefois beaucoup de bois travaillés à nos voisins du Bois d'Amont qui s'occupent de la fabrication des boîtes, ont vu depuis l'établissement des droits d'entrée, ce débouché diminuer graduellement. Le nombre des marchands de bois est en diminution sensible. Ceux qui ont continué ce commerce ont dû restreindre leur activité. En somme cette industrie intéressante et qui occupait beaucoup de bras dans la contrée, où elle trouvait la matière première, est en perte sensible.

Si la France venait à augmenter les droits sur les bois sciés, ainsi que cela a été proposé dernièrement dans un Conseil général d'un département voisin, il y aurait lieu pour la Suisse de voir, si elle peut continuer à laisser sortir en franchise les bois de la zone et enlever ainsi à notre industrie nationale la matière première.

Une autre conséquence indirecte du cyclone a été la création dans les trois hameaux de la commune de l'Abbaye, de fabriques subventionnées par la commune.

Cette commune qui avait retiré de la vente du bois cycloné de sa belle forêt du Bois-à-Ban une somme importante, accorda aux trois hameaux le Pont, l'Abbaye et les Bioux, une subvention pour la création d'industries nouvelles.

Le Pont créa la fabrique de lustrerie, pour laquelle on dut avoir recours à un personnel venu d'Allemagne. Malheureusement, grâce à une mauvaise direction, la société se vit acculée à la faillite, engloutissant des capitaux assez importants. La fabrication fut reprise par une nouvelle société qui occupe aujourd'hui une cinquantaine d'ouvriers et a enregistré l'année dernière de bons résultats.

La fabrique de limes fondée à l'Abbaye en 1899, après des débuts pénibles, est en bonne voie de réussite.

La fabrique d'horlogerie des Bioux n'a pas donné de brillants résultats. Exploitée d'abord par une société qui a fait faillite, elle a été louée ensuite à un fabricant de montres courantes. On nous dit qu'elle est sur le point de fermer ses portes. C'est une perte sensible pour ce hameau où s'étaient construits plusieurs bâtiments pour loger les ouvriers étrangers.

Si nous en croyons un article paru récemment dans un journal de Bienne, l'opportunité de la création de fabriques par les communes est très discutée dans les contrées où elle a été le plus fréquemment pratiquée, dans le Jura bernois. L'auteur de l'article estime que les résultats ne sont pas proportionnés aux sacrifices et affirme qu'on ne peut guère citer qu'une commune, celle de Tavannes, qui en ait retiré un profit réel.

La création au Pont d'un grand hôtel pouvant recevoir 120 personnes, a donné un nouvel essor à l'industrie des étrangers. Cet hôtel créé en 1901 sous les auspices de médecins connus de Lausanne et Genève, a un service médical pour le traitement des neurasthéniques.

Le climat de La Vallée semble avoir perdu la réputation détestable qu'il avait au dehors, il n'y a pas si longtemps. On parlait couramment de La Vallée comme d'une Sibérie, à peu près inhabitable en hiver pour qui n'y était pas né. Si le printemps y est souvent mauvais et la circulation pénible à la fonte des neiges, l'été et l'automne y sont fréquemment beaux et chauds. L'hiver malgré ses températures basses plus faciles à supporter que les périodes de froid humide de la plaine, a des jours ensoleillés d'une remarquable beauté.

Le Grand Hôtel du Pont a inauguré il y a deux ans une saison d'hiver qui a attiré beaucoup d'étrangers, spécialement des Anglais. Le lac à proximité, des pentes douces de la montagne au lac, permettent la pratique des sports d'hiver : le patin, la luge, le sky.

La Vallée de Joux a d'ailleurs, grâce à son lac, dominé par la silhouette hardie de la Dent de Vaulion, sa physionomie très caractéristique parmi les vallées du

Jura qui courent généralement monotones entre deux chaînes de montagnes aux lignes uniformes.

La Dent de Vaultion, sentinelle impassible depuis des siècles, semble veiller avec un soin jaloux sur le vallon dormant à ses pieds et sur le bleu miroir, où se reflètent dans les belles journées, les rochers de la rive septentrionale, vision de beauté dans un cadre étroit qui n'a pas la grandeur souveraine des Alpes, mais qui retient néanmoins l'œil charmé et laisse dans l'âme du spectateur un souvenir ému.

Le village du Pont, au pied des collines boisées, que domine la Dent de Vaultion, a une situation qui rappelle celle de plages fameuses sous un ciel plus clément. Non loin de là, l'Abbaye élève sur un promontoire sa vieille tour du couvent des Prémontrés, seul vestige du passé dans la contrée. La Lionne, presque à sec durant l'été, roule au printemps ses eaux furieuses. Ses gorges et les Chaudières d'enfer au-dessus du villages sont intéressantes à visiter.

Sur la rive orientale dès l'Abbaye, les maisons s'égrènent presque sans interruption par les Bioux et l'Orient jusqu'au Brassus, solidement campé au pied de la montagne, groupant ses maisons cossues autour de l'Hôtel de la Lande, vieille maison seigneuriale, et étageant ses fabriques le long de la rivière du Brassus.

Sur l'autre versant, une chaîne de colline boisées sépare la vallée principale du vallon supérieur où reposent dans une douce somnolence, à l'ombre des sapins, des villages et hameaux aux noms simplistes : le Lieu, le Séchey, les Charbonnières, Combenoire, le Solliat, Derrière-la-Côte. A l'extrémité du lac, le Sentier, chef-lieu du district, qu'annonce au loin la tour élancée

de son nouveau temple, étale le long de l'unique rue, ses constructions modernes qui remplacent peu à peu les anciennes habitations.

Près du Sentier, au Rocheray, plusieurs villas ont été construites dans un site ravissant.

Si l'on en excepte le Grand Hôtel du Pont et les villas du Rocheray, il ne s'est guère fait à La Vallée de constructions spéciales pour les étrangers, ainsi que cela a été le cas dans d'autres stations du Jura. Cela tient sans doute, d'une part à la situation florissante de l'industrie horlogère, de l'autre, au caractère circonspect du Combiier qui hésite à engager des capitaux dans une entreprise aléatoire. Les projets d'hôtels aux Charbonnières et au Rocheray n'ont encore pu aboutir. Les pensions Guignard-Vidoudez au Sentier, Capt-Chaillet à l'Orient, ainsi que les hôtels du Pont, Sentier, Brassus, Abbaye, voient revenir chaque année leur fidèle clientèle. Beaucoup d'étrangers se logent chez des particuliers. On signale cette année une grande affluence de Russes.

L'horlogerie, l'industrie principale de La Vallée de Joux, spécialement dans la commune du Chenit, a été florissante dans la période qu'embrasse ce rapport.

Le travail à domicile tend toujours à diminuer au profit de la fabrique et de l'atelier.

Sous ce rapport un changement notable s'est produit dans les idées de la population. Après avoir vu de mauvais œil la création de fabriques et l'installation d'un outillage mécanique, elle a compris que c'est là une nécessité des temps, une de ces transformations que l'on peut regretter, mais que l'on doit subir.

La vie patriarcale, dans laquelle les travaux champêtres alternaient avec les occupations sédentaires de

l'horloger, tend à disparaître toujours plus. Les ouvriers travaillant à domicile sont de moins en moins nombreux.

La vie moderne, la civilisation a de ces exigences qui semblent incompatibles avec le bien-être réel d'un peuple.

Cette transformation de l'industrie aura sans doute son contre-coup sur le caractère de notre population. Après avoir formé un petit monde à part et vécu de sa vie propre pendant des siècles, la Vallée de Joux comme tous les pays reculés où s'est établie une voie ferrée, y perdra de son individualité.

Ainsi que les galets de la grève roulés par les vagues perdent leurs aspérités et s'arrondissent, ainsi la civilisation semble vouloir modeler l'homme en un type unique. On peut constater déjà une diminution très sensible de l'originalité. Les types, les hommes qui ont quelque chose de spécial se font rares.

Pendant nombre d'années, l'horloger de La Vallée a vécu paisible, demandant à son métier une ressource supplémentaire au produit de son domaine, travaillant sans hâte, consciencieusement, plus épris de bienfaisance qu'avidement de gain.

Plus artiste que négociant, le marchand horloger, c'est ainsi qu'on désignait le fabricant, faisait ses affaires calmement, sans rechercher un gain facile. A l'inverse d'autres centres horlogers, La Vallée n'a pas vu s'élever de fortunes ; par contre une large aisance s'est développée chez les ouvriers.

A cette vie contemplative et facile, favorisée par la dissémination des habitations et l'absence de relations fréquentes avec le dehors, le Combiert a contracté des habitudes d'indépendance et de laisser-aller qui ne se

concilient pas facilement avec les exigences de l'industrialisme moderne. Certaines notions, courantes dans les centres de négoce et d'industrie, celles de l'heure fixe, de l'échéance, des règlements de comptes à époque déterminée, ont de la peine à entrer dans son esprit.

Le Combiert semble se rapprocher beaucoup plus de l'habitant des campagnes vaudoises dont il a le parler lent, avec en plus une légère intonation chantante que de ses voisins immédiats, les Français du Bois d'Amont, au verbe abondant, au geste vif, à la physionomie expressive. Il n'a pas non plus comme les habitants de Sainte-Croix le caractère décidé du Neuchâtelois, qui se reflète dans son langage coloré, énergique, avec un petit accent du terroir qui rappelle le bouquet de ses vins.

Le type physique de l'habitant de La Vallée est généralement beau, sans présenter un cachet spécial. Ce n'est guère qu'aux Charbonnières que l'on retrouve le type franc-comtois, à la forte ossature et à la mâchoire inférieure légèrement proéminente.

La crise industrielle de 1875 à 1885 fut pour les habitants de La Vallée un brusque réveil ; dès lors on chercha à créer un outillage perfectionné et surtout à terminer la montre.

La fabrique Lecoultré du Sentier, dont le fondateur, Antoine Lecoultré, avait, le premier à La Vallée, créé un outillage mécanique, jouit d'une réputation bien méritée dans tous les centres horlogers. Elle occupe aujourd'hui 350 ouvriers dans ses ateliers et au dehors et a considérablement développé sa fabrication de mouvements simples et compliqués.

Des maisons importantes : Ch.-Henri Meylan Watch C^o ; Audemars, Piguet & C^{ie}, au Brassus, fabriquent la mon-

tre terminée avec toutes les complications possibles et contribuent à maintenir le bon renom de La Vallée pour l'excellence de leurs produits. D'autres fabricants : Capt & C^{ie}, au Solliat; D.-L. Golay et Emile Baud, au Sentier; Audemars frères; Paul Piguet-Capt et L^s Audemars au Brassus, terminent également la montre simple et compliquée.

La fabrication des mouvements compliqués est représentée par des maisons avantageusement connues : V. Piguet & C^{ie}, au Sentier; Charles Piguet, à l'Orient; Paul Nicole, au Sentier-Collège; Louis-Elisée Piguet & fils, au Brassus.

Enfin les fabriques A. Lugrin & C^{ie}, à l'Orient; Magnenat-Lecoultré & C^{ie}, au Sentier, font la montre courante simple et compliquée. — Il s'est créé en outre de nombreux ateliers pour la fabrication de pièces détachées.

Ce développement de l'industrie horlogère a facilité la création, depuis longtemps préconisée par quelques personnes soucieuses de donner aux jeunes horlogers une éducation technique, d'une Ecole d'horlogerie.

Inaugurée le 1^{er} juin 1901, et largement subventionnée par le canton et la Confédération, elle compte aujourd'hui 37 élèves et 7 maîtres. Installée au second étage du Collège industriel, au centre de la commune du Chenit, elle commence à se sentir à l'étroit et aspire à pouvoir se loger bientôt dans un bâtiment qui lui soit spécialement destiné.

Les industries dépendantes de l'horlogerie ont pris un nouvel essor, spécialement la fabrication de la pierre pour l'horlogerie. La maison Piguet frères & C^{ie}, au Brassus, qui a construit l'année dernière une nouvelle fabrique, occupe environ 150 ouvriers dans ses

ateliers et au dehors. Elle travaille principalement pour les grandes fabriques d'horlogerie américaines.

L'Orient, le Lieu, le Pont, le Séchey, les Charbonnières surtout, où cette industrie existe depuis longtemps, fabriquent spécialement la pierre pour la montre courante. Les fabricants ont à lutter avec une forte concurrence du dehors.

Des ateliers de mécanique pour la fabrication d'outils d'horlogers et de pierristes se sont fondés et prospèrent au Brassus.

La fabrique de rasoirs Jacques Lecoultre, au Sentier, qui a construit de nouveaux ateliers, maintient sa vieille réputation.

Les industries de la coutellerie, de la pièce à musique ont complètement disparu.

Malgré l'essor de l'industrie, l'agriculture n'est point délaissée. Elle tend à se concentrer entre les mains d'un nombre plus restreint de personnes.

Grâce aux laiteries établies dans presque chaque village, et aux prix élevés du bétail, l'agriculteur intelligent peut tirer un très bon parti de son domaine. La plupart des laiteries fabriquent chaque automne des vacherins, autrefois une spécialité du village des Charbonnières qui lui doit une partie de sa prospérité.

Il s'en expédie en automne et pendant une partie de l'hiver des quantités considérables. On peut voir à la gare du Pont, lorsque la saison bat son plein, des wagons entiers de ce produit. Les négociants des Charbonnières, du Pont et du Séchey, qui s'occupent spécialement de ce commerce, ont des clients dans toutes les parties de l'Europe.

Les fromages, fabriqués sur nos montagnes durant

l'été, trouvent depuis quelques années un écoulement facile et rémunérateur. Les prix atteignent pour la saison de 1905 jusqu'à 160 francs les 100 kilogrammes. Le commerce, autrefois entièrement dans les mains des marchands français, est fait aujourd'hui par les marchands de fromage de la contrée et du canton. Ce changement est tout à l'avantage de nos producteurs qui vendent plus facilement et à de meilleures conditions.

Le grand événement des quinze dernières années a été la construction d'une voie ferrée du Pont au Brassus. L'établissement de cette ligne, commencée le 1^{er} juillet 1897 et terminée en septembre 1900 par M: l'ingénieur D'Allèves, a donné lieu à un combat épique entre les habitants des deux rives du lac : les communes du Lieu et du Chenit d'une part ; de l'autre celle de l'Abbaye appuyée par le village de l'Orient et une partie de la paroisse du Brassus.

La lutte entre le tracé oriental par l'Abbaye, les Bioux et l'Orient et le tracé D'Allèves par le Lieu, a fait éclore toute une littérature et provoqué un débordement d'éloquence et de discussions passionnées dans les conseils communaux.

La rive occidentale l'a emporté grâce à la subvention de 320 000 francs votée par le Conseil communal du Chenit. Cette subvention ajoutée à celle de 110 000 francs de la commune du Lieu et aux 400 000 francs accordés par le Grand Conseil, a permis de mener à bien cette entreprise.

L'inauguration eut lieu le 19 août 1899 au milieu d'une foule enthousiaste. Si l'on songe qu'avant l'établissement du Pont-Vallorbe, il fallait une demi-journée pour se rendre à Lausanne, tandis que nos trains les

plus rapides ne mettent guère que deux heures du Sentier au chef-lieu, on comprendra l'importance pour les habitants de La Vallée d'une voie ferrée qui les sort de l'isolement dans lequel ils ont vécu si longtemps.

Le chemin de fer Pont-Brassus a transporté en 1904, 80 520 voyageurs et 10 917 tonnes de marchandises.

Les recettes totales se sont élevées à 94 238 fr. 73. Malheureusement la nouvelle ligne a eu des années pénibles et même s'est vue à la fin de l'année 1902 à la veille d'une suspension d'exploitation. Cette catastrophe fut évitée par la décision des conseils communaux du Chenit et du Lieu d'avancer la somme de 10 000 francs comme garantie d'exploitation exigée par le Jura-Simplon.

On peut dire à la louange des adversaires de la ligne que le Conseil communal du Chenit fut unanime dans sa décision. Ce n'est pas la seule fois du reste que ce Conseil et dans une plus faible mesure celui du Lieu, donnant un bel exemple de solidarité, vinrent en aide à la compagnie, harcelée par des difficultés financières et dans l'impossibilité de faire face à ses engagements envers l'entrepreneur de la ligne et les obligataires.

Aujourd'hui, grâce au dévouement du Conseil d'administration et de son président, grâce aux importantes réductions apportées par les Chemins de fer fédéraux au contrat d'exploitation, la situation s'est sensiblement améliorée et l'on peut espérer que, dans un avenir pas trop éloigné, la Compagnie pourra faire face à tous ses engagements.

La diligence continue son service entre le Pont et le Sentier par la rive orientale du lac et entre le Brassus et Nyon par La Cure.

Le bateau à vapeur le *Caprice*, qui a quelque peine à soutenir la concurrence du chemin de fer, fait son service pendant les mois d'été.

Le réseau de nos routes a été complété par deux corrections importantes: celle de la route cantonale du Sentier au Brassus et, plus récemment, celle de l'Orient aux Bioux. Une nouvelle route avec pont en fer sur l'Orbe, dès le village de l'Orient à la Golisse remplaçant l'ancien pont de bois et le chemin à piétons, a été inaugurée l'année dernière. Enfin un quai a été construit le long du village du Pont. Des plantations d'arbres ont été faites le long des routes cantonales et communales. Un choix plus judicieux des espèces serait parfois désirable.

L'érable, le frêne et surtout l'ormeau nous semblent préférables au sorbier qui devient rapidement caduc. Le marronnier, planté depuis quelques années dans les endroits abrités, réussit très bien. L'Etat a encouragé les plantations d'arbres fruitiers de Russie, mieux appropriés à notre climat. On a pu voir à la dernière exposition cantonale d'horticulture à Lausanne de très beaux fruits, pommes et poires, provenant de La Vallée. Des reboisements ont été faits dans les forêts cyclonées qui ont donné de bons résultats.

D'une manière générale les routes de La Vallée sur un sol calcaire, sont très bonnes et exemptes de poussière. La circulation y est facile en hiver, grâce à l'emploi des triangles qui s'est généralisé.

Les deux routes principales des deux côtés du lac, n'offrant que peu de déclivités, sont parcourues par un nombre toujours croissant de touristes, cycles et automobiles.

Peut-être arrivera-t-il au touriste, amateur de pittoresque, de regretter les vieux chemins sinueux qui s'en allaient au hasard des accidents du terrain, escaladant les hauteurs, se précipitant dans les bas-fonds, profondément dédaigneux de la ligne droite. Ces vieilles routes durcies par le temps, envahies çà et là par le sable et les cailloux roulants, où se hasardent parfois des touffes d'herbe et quelques timides fleurettes, évoquent en nous le souvenir des générations disparues : vieillards chargés d'années au pas pesant, hommes robustes portant allègrement un lourd fardeau, jeunes filles folâtres à la démarche légère. Et parfois à un tournant du chemin, une vieille maison à la toiture moussue, à la façade noircie par le temps, vient compléter l'illusion.

Il est tel de ces vieux tronçons de routes : du Lieu au hameau de Combenoire, l'ancien chemin des Bioux à l'Abbaye qui ont parfois à un brusque contour, au sommet d'une hauteur, des échappées ravissantes sur le lac, petits tableaux entrevus qui se gravent dans la mémoire et dont nous prive l'uniformité de la grande route où l'œil se lasse par la continuité du spectacle.

Le téléphone, installé en 1896, a un réseau très complet et compte de nombreux abonnés, jusque dans les hameaux et les maisons foraines, au détriment du télégraphe de moins en moins utilisé.

Le bureau des postes du Sentier, quoique diminué d'importance par de nombreux dépôts à peu de distance : la Golisse, Sentier-Collège, est devenu bureau de seconde classe le 1^{er} avril 1903 et s'est installé dans de spacieux locaux au centre du village.

Les ménagères ont salué avec joie l'installation de

l'eau dans les maisons. Les villages du Sentier et du Brassus, ainsi que les hameaux sur le parcours sont alimentés par la rivière du Brassus. Le vallon supérieur, du Solliat aux Pignet-dessus utilise les eaux du versant oriental de La Vallée, le versant du Risoux étant peu riche en sources, par suite de la direction des couches rocheuses.

Enfin l'installation des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe en 1902 et 1903 nous a procuré la lumière et la force, d'autant plus précieuses que, en raison de l'éloignement de La Vallée et de la cherté des transports qui en était la conséquence, la houille, longtemps le principal producteur, revenait à un prix élevé.

L'éclairage par le gaz n'a jamais existé à La Vallée; l'éclairage public par le pétrole, difficile dans les mauvais jours d'hiver, était rudimentaire. Un petit nombre d'usines employaient la machine à vapeur.

Cette création importante, qui se complète actuellement par la construction d'une nouvelle usine sur l'Orbe à Montcherand, distribue l'énergie électrique et la lumière dans une bonne partie du canton et bien au delà, aux Ponts-de-Martel et La Sagne, dans le canton de Neuchâtel; à l'autre extrémité dans le pays de Gex.

La compagnie a placé les 5000 chevaux de force disponibles actuellement; les nouvelles installations en voie d'exécution à Vallorbes donneront un supplément de force de 3200 chevaux dont le placement est d'ores et déjà assuré. Si l'on y ajoute les 7500 chevaux que peut produire l'usine de Montcherand après son complet achèvement, on arrive à un total disponible de plus de 15 000 chevaux.

Cette entreprise considérable, créée sous les auspices

et avec la participation de l'Etat de Vaud, a lié la production d'énergie électrique à la régularisation des eaux des lacs de Joux depuis longtemps réclamée par les riverains.

Les travaux assez considérables faits à l'entonnoir de Bon-Port n'ayant pas donné de résultats, on a repris l'idée préconisée par M. L. Reymond dans la brochure lue à l'assemblée de la Société d'Utilité publique, au Sentier, le 30 juillet 1863, de creuser un canal dès le lac Brenet à Vallorbe.

Hâtons-nous de dire que la construction de ce canal n'a pas eu les conséquences fâcheuses que semblait craindre M. Lucien Reymond, soit des inondations fréquentes dans la plaine de l'Orbe. La Confédération a accordé à la Compagnie des Forces motrices de Joux un subside de 350 000 francs comme participation aux travaux de régularisation.

Les craintes exprimées par l'auteur de l'opuscule précité d'une inondation possible des villages du Pont, de l'Abbaye, d'une partie des Charbonnières et du Rocheray, si les entonnoirs venaient à se boucher, nous paraît aujourd'hui un peu chimérique, étant donné le grand nombre de ces ouvertures à des niveaux différents.

Une entreprise peut-être plus utile, et qui attend encore sa réalisation, est celle du redressement du cours de l'Orbe que nous aurions voulu voir liée à la régularisation des eaux des lacs.

Cette rivière qui affouille continuellement ses berges et décrit les méandres les plus capricieux au grand désespoir du cadastre et des propriétaires riverains, déborde régulièrement après les pluies de quelque durée transformant en un lac le fond du vallon.

Le creusage d'un nouveau lit dans un sol meuble ne nécessiterait pas une grosse dépense, largement compensée par la valeur des terrains rendus à la culture. Le climat y gagnerait à la disparition d'eaux croupissantes dans les nombreux golfes creusés par la rivière.

L'eau du canal de dérivation du lac Brenet à Vallorbe, est amenée par des tuyaux de large dimension, avec une grande hauteur de chute, à l'usine de la Dernier à Vallorbe, où sont les transformateurs d'électricité.

La Vallée utilise actuellement environ 300 chevaux de force pour l'éclairage et la force motrice. La force due à l'électricité a le très grand avantage d'être divisible à l'infini, de ne nécessiter que des moteurs de petite dimension et de supprimer les locaux spéciaux et la main d'œuvre du chauffeur.

La plupart de nos fabriques et ateliers, voire même de simples ouvriers horlogers et pierristes, utilisent aujourd'hui l'électricité comme moteur. Il y a là un élément d'avenir pour nos industries, peut-être même pour la création d'industries nouvelles. D'autre part, il a été possible de créer dans la plupart des villages et hameaux un éclairage public appréciable surtout dans les rudes journées d'hiver. Beaucoup de particuliers ont remplacé l'éclairage au pétrole par la lumière électrique plus coûteuse, il est vrai, mais qui présente de sérieux avantages.

Le soir, La Vallée, constellée de lumières qui courent en longs rubans sur les deux versants, présente un aspect féérique.

Qui eût pensé que les eaux calmes de nos lacs, endormis dans leur rêve à l'ombre des forêts, recelaient en elles une force mystérieuse qu'évoquerait un jour

la baguette de ce magicien qu'on appelle « la science! » Saint Norbert, le pieux moine de l'an 1126, qui contemplait ces eaux paisibles du haut de son ermitage, eût-il pensé qu'elles enverraient un jour une lumière éclatante dans les hameaux les plus reculés ?

Il convient de rappeler ici que, avant la création des Forces motrices des lacs de Joux, de courageux citoyens avaient doté les villages du Sentier et du Brassus d'installations électriques pour la force motrice et l'éclairage public ; M. Albert Audemars en 1897 par l'utilisation du canal de dérivation de l'Orbe qui alimente sa scierie ; MM. Eugène Aubert et Paul-Eugène Golay un peu plus tard avec la rivière du Brassus. Cette dernière usine qui fournit la force motrice à plusieurs fabriques et pourvoit à l'éclairage du village continue à exister. L'installation de M. Audemars a été vendue à la Compagnie des Eaux de Joux.

La période que nous étudions a vu se résoudre une importante question pour les trois communes de La Vallée : le rachat du Risoux. L'Etat de Vaud ayant dénoncé en décembre 1896 les conventions conclues avec les trois communes en 1855, 1856 et 1857, ratifiées par décision du Grand Conseil du 4 mai 1858, qui allouaient aux habitants de la Vallée la moitié du produit brut de la forêt, un procès s'ensuivit.

L'Etat demandait à racheter ces droits d'usage pour la somme de 615 455 fr. 63, soit vingt fois la valeur moyenne de l'usage durant les vingt dernières années.

Il est à noter que le produit brut qui avait oscillé pendant longtemps autour de 50 000 francs, s'était graduellement élevé dans les dernières années jusqu'à dépasser le chiffre de 100 000 francs.

Le litige fut porté devant un tribunal arbitral composé de MM. Roguin, ancien juge fédéral, Liechti et Mallet, inspecteurs forestiers.

Ce tribunal, après avoir procédé à une inspection locale, rendit son jugement le 16 janvier 1900. Ce jugement accordait aux usagers, qui avaient réclamé leur part en nature, 746 hectares de forêt, soit une possibilité argent de 42 324 francs par année. Les communes, n'étant pas satisfaites de la part qui leur était accordée, recoururent contre ce prononcé.

Toutefois, après diverses péripéties, un arrangement à l'amiable intervint le 15 juillet 1901, qui élevait à 857 hectares, soit le 39 % de la surface totale du Risoux, la part des usagers. Ce compromis, qui mettait fin au procès, fut en grande partie l'œuvre de M. Viquerat, alors conseiller d'Etat, lequel apporta à la solution pacifique de cette grosse question beaucoup d'esprit de conciliation. Il fut heureusement secondé par les avocats des communes, MM. Berdez, ancien député de l'Abbaye, Favey et Décoppet,

Des tractations sont en cours actuellement entre les trois communes pour le partage du territoire qui leur a été alloué. Espérons que cette épineuse question se tranchera sans procès et dans un esprit de conciliation. Au point de vue administratif, nous avons à noter, dans la période qui nous occupe, la constitution en fractions de communes des villages du Sentier, en 1900, et de l'Orient, en 1904. Ces localités ont à pourvoir à certains services : éclairage public, voirie, etc., qui ne sont pas à la charge de la commune.

Les villages des communes du Lieu et de l'Abbaye qui possèdent des biens de hameaux et même des Bourses

de pauvres, ont depuis longtemps une administration spéciale.

Toutes ces améliorations ne se sont pas faites sans charger lourdement les budgets communaux, principalement celui du Chenit qui a dû faire face, outre la subvention communale de 320 000 francs au chemin de fer, à de nombreuses et importantes dépenses : réédification du temple du Sentier, création d'abattoirs communaux, etc.

Le budget de la commune du Chenit est aujourd'hui de 159 613 francs. Il a été perçu, en 1904, sur une population d'environ 3800 âmes, 68 863 francs d'impôts. L'instruction publique absorbe 39 000 francs environ, y compris l'école d'horlogerie. Une autre grosse dépense est celle de l'assistance des pauvres. La caisse communale a versé, en 1904, près de 20 000 francs pour parfaire le déficit de la Bourse des pauvres. La commune de l'Abbaye, avec une population de 1350 âmes, a un budget de 52 817 fr. 85 et prélève 9068 fr. 37 d'impôts. Cette commune n'est imposée que depuis peu d'années.

Le Lieu, dont la population s'élève à 1250 âmes, demande à l'impôt 12 919 francs.

Le Chenit dépense pour les ressortissants pauvres du dehors 14 354 francs ; l'Abbaye 12 486 francs ; le Lieu 10 942 francs. C'est donc une somme de 40 000 francs environ que La Vallée envoie, chaque année, au dehors, pour ses pauvres. La plus grande partie est prélevée sur l'impôt, car la fortune des trois Bourses des pauvres atteint à peine 120 000 francs.

Depuis longtemps le Combier s'est senti attiré vers la plaine, vers Genève surtout, centre horloger important. Elles sont nombreuses les familles qui, depuis deux

siècles et plus, se sont fixées dans cette ville, où elles comptent de nombreux descendants. Si, parmi ces ressortissants, plusieurs sont arrivés à la fortune, ou se sont distingués dans les arts et la magistrature, d'autres, hélas ! restés pauvres, adressent, aux communes mères, de pressants appels de secours.

La tâche de nos municipalités n'est plus une sinécure. Ses membres sont appelés dans les séances hebdomadaires, à dépouiller un volumineux dossier de suppliques plus ou moins justifiées et qui jettent souvent un triste jour sur notre pauvre humanité. La lettre désespérée d'une veuve qui demande du pain pour ses enfants coude la réclamation hardie, insolente parfois du mendiant de profession qui n'est pas loin de considérer les secours accordés comme une rente inaliénable. Il y aurait pour l'humoriste des perles à glaner dans ces demandes de secours.

La note comique n'y manque pas parfois. Tel, cet assisté, auquel sa commune a fait confectionner un « brostou », gilet de laine, qui le refuse, dans une lettre indignée, parce qu'il n'a pas de revers. Telle encore cette brave dame, réduite, par les prodigalités d'un fils, à vivre d'un revenu de 3000 francs, insuffisant, à ses yeux, qui s'adresse à sa commune pour obtenir un supplément. Il est vrai que le syndic qui alla lui rendre visite, n'eut pas de peine à lui faire comprendre son erreur.

Les sections de pauvres sont obligées de prendre des renseignements sur tout ce monde. On s'adresse aux pasteurs, qui généralement ont le cœur tendre et se laissent trop facilement apitoyer. On s'adresse aux personnes influentes, mais là encore on obtient quelquefois des informations contradictoires.

C'est ainsi que de deux notables, d'un même village, consultés sur l'opportunité de donner des secours à une famille pauvre, ressortissante d'une des communes de La Vallée, l'un répondit : « Donnez, la famille ne peut se passer d'un secours. » L'autre, plus avisé, estimant que les fils aînés, en âge de travailler, devaient pourvoir à l'entretien du ménage, déconseilla l'envoi de la somme demandée. Inutile de dire que la Municipalité se rangea à ce dernier avis. Cet exemple fait toucher du doigt la difficulté d'obtenir des renseignements sûrs et udicieux. Il est certain qu'à côté de sollicitateurs honnêtes, qui sont réellement dans le besoin, il y a beaucoup de paresseux, de familles qui pourraient se tirer d'affaire par le travail. L'habitude de recourir à la commune devient une tradition qui se transmet de génération en génération, paralysant toute initiative et toute énergie. On a vu des pères de familles peu nombreuses, remplissant des places bien rétribuées, laisser à leur commune le soin d'élever leurs enfants.

On a recours à la commune dans toutes les occasions. C'est un fiancé qui sollicite un secours pour acheter une alliance ; c'est une personne d'âge mûr qui demande, par l'entremise d'un pasteur, l'achat d'un dentier. Fréquemment les municipalités sont appelées à faciliter l'entrée en ce monde de nouveaux ressortissants par l'obligation de payer les frais d'accouchement.

Les secours accordés par les trois communes de La Vallée aux habitants pauvres de la contrée, ne s'élèvent qu'à 11 200 francs, soit un peu plus du quart des sommes envoyées au dehors. Les 40 000 francs que les communes de La Vallée doivent consacrer, chaque année, à l'entretien de leurs ressortissants, constituent une lourde charge pour une population ouvrière.

Si l'on a blâmé, avec raison, les procédés de certaines municipalités qui cherchent à se débarrasser de leurs ressortissantes par des moyens peu avouables, il serait juste de tenir compte de l'état d'esprit causé par des sollicitations souvent injustifiées.

Si l'on songe, non seulement aux sommes énormes dépensées par les 388 communes du canton, mais au travail colossal que représente la répartition des secours, aux multiples démarches, à la correspondance échangée pour obtenir des renseignements parfois douteux, on se demande s'il n'y aurait pas intérêt pour notre canton à centraliser cette assistance entre les mains d'une administration spéciale qui pourrait faire contrôler les demandes de secours par des inspecteurs ainsi que cela se pratique, nous dit-on, dans certains cantons. Il y aurait là une étude intéressante à faire pour la Société d'Utilité publique.

Si les ressortissants pauvres gardent à leur commune d'origine un souvenir fidèle, mais quelque peu intéressé, rares sont ceux, arrivés à la fortune, qui se souviennent du vallon natal. Nous sommes heureux cependant de signaler les dons généreux faits dans la commune du Chenit par un de ses ressortissants, M. Georges-Henri Pignet, négociant, décédé à Paris le 1^{er} octobre 1899. Ce citoyen, célibataire, qui avait acquis, par de longues années de labeur, une belle fortune, a fait, dans son testament, les dons suivants :

Au fonds de l'Infirmierie à créer au Chenit, sa maison et domaine d'une valeur d'environ 60 000 francs. Il a légué ses montagnes à une institution à créer portant le nom du testateur, pour secourir, dans la commune du Chenit, à condition qu'ils en soient bourgeois, les vieil-

lards des deux sexes, les infirmes de tout âge, payer les apprentissages de métiers aux enfants les plus pauvres et les plus méritants, et au besoin, à doter les jeunes filles abandonnées et dans le malheur au moment de leur mariage. Le revenu de ce fonds, qui s'élève à environ 5000 francs, est distribué, chaque année, conformément aux vœux du testateur.

M. G.-H. Piguet a légué en outre 10 000 francs pour la reconstruction du temple du Sentier.

Outre les parts importantes dévolues aux héritiers, pour la plupart à La Vallée, des legs ont été faits à tous les parents du testateur.

Qu'il nous soit permis de rendre ici hommage à la mémoire de cet homme généreux qui, à l'encontre de tant d'autres, avait gardé dans son cœur l'amour du sol natal et venait chaque année, par un séjour prolongé se retremper dans les souvenirs de sa jeunesse. Il a tenu à reposer dans le paisible cimetière de son village. Que la terre lui soit légère!

Nous devons mentionner aussi le legs de 10 000 fr. fait à la Bourse des pauvres des Charbonnières par M. Louis Rochat, ancien chef de bureau postal à Lausanne, décédé le 2 mai 1903. Le revenu de ce legs est destiné à faciliter les études d'un jeune homme, bourgeois des Charbonnières qui voudrait entrer dans une administration publique, ou se vouer à une profession libérale, ou même à lui apprendre un métier.

Les œuvres de charité sont nombreuses à La Vallée. Si la Société de secours pour apprentis, fondée par feu le pasteur Rambert, a vu son activité se restreindre, la Société de l'enfance abandonnée du Chenit, présidée par un comité de dames, rend de précieux services aux

communes pour le placement et la surveillance des enfants qui tombent à leur charge. C'est une œuvre utile qui mérite d'être encouragée.

Le fonds de l'Infirmerie du Chenit ascende aujourd'hui, en y comprenant le don de M. G.-H. Pignet, à 121 103 francs, somme jugée encore insuffisante pour passer à la réalisation de cette œuvre. Cette institution serait d'autant plus désirable que le nombre des ouvriers étrangers sans domicile fixe s'accroît sans cesse et que l'évacuation des cas graves sur l'Hôpital cantonal ou les infirmeries de Saint-Loup et de Romainmôtier ne va pas sans difficultés et sans dangers.

Souhaitons qu'un donateur généreux vienne forcer la main à nos autorités rendues un peu craintives par les lourdes charges qu'a assumées la commune du Chenit.

D'une manière générale l'état économique de notre vallée est satisfaisant. On pourrait constater cependant une certaine recherche du luxe qui contraste avec la simplicité d'autrefois, d'autant plus regrettable qu'elle est une cause de gêne dans plus d'un ménage. Les commerçants se plaignent des nombreux crédits, nuisibles aussi bien à ceux qui en profitent inconsidérément qu'à ceux qui les accordent. Une campagne qui mérite d'être poursuivie avec persévérance, a été commencée pour arriver, sinon au paiement comptant, du moins au règlement intégral à la paie mensuelle des fabriques.

Des caisses d'épargne scolaires ont été fondées dans les diverses écoles.

Le mouvement général des affaires en 1904 s'est élevé pour l'agence de la Banque cantonale à 9 612 891 francs 90 ; pour le Crédit mutuel à 15 200 000 francs.

Ce dernier établissement, aujourd'hui prospère, rend de bons services à l'industrie locale.

Dans le domaine de l'instruction publique La Vallée a continué à progresser et a maintenu le rang élevé qu'elle occupait dans les examens de recrues.

L'Ecole industrielle, dont le promoteur, M. A. Bourgeois, s'est retiré dans l'automne de 1898 après une longue carrière consacrée à l'enseignement, continue à rendre de précieux services.

Des cours de dessin, de mécanique, de comptabilité, d'hygiène, de coupe, sont donnés le soir en hiver.

Ces cours ont été organisés par la Société industrielle et commerciale qui continue à s'occuper avec zèle des questions qui intéressent la contrée, spécialement au point de vue industriel.

Si les classes primaires sont, à en juger par les résultats, à la hauteur des bonnes écoles du canton, on a l'impression ici comme ailleurs que notre instruction primaire qui s'étend en branches gourmandes, fait un peu fausse route et qu'à vouloir gaver le cerveau de l'enfant d'une foule de notions nouvelles on n'arrive pas, à ce qui devrait être le but, à créer un fondement solide de connaissances ; cet état de choses, qui n'est pas particulier à notre vallée, a ses sources profondes dans la vie moderne, dans le besoin de faire vite et beaucoup. Le cerveau de l'enfant de nos écoles ressemble à un jardin potager envahi par une foule de plantes d'ornement qui empêchent les plantes potagères d'arriver à leur plein épanouissement.

La musique, chère aux habitants de La Vallée, est toujours cultivée avec succès. De nombreuses sociétés instrumentales et chorales existent dans différents villages. La société instrumentale *La Jurassienne*, bien connue dans le canton, a remporté un succès au concours international de Besançon, il y a quelques mois. La so-

ciété *La Chorale du Brassus* se maintient en bon rang dans les concours cantonaux.

La Société fédérale de gymnastique compte plusieurs sections florissantes dans les trois communes.

Un bâtiment coquet et spacieux, destiné aux diverses sociétés de la paroisse du Brassus a été inauguré en 1904.

Notre unique journal local *La Feuille d'Avis de La Vallée* a amélioré sensiblement l'impression et agrandi son format. Longtemps simple feuille d'annonces, elle consacre aujourd'hui une page ou deux aux faits divers locaux.

Au point de vue intellectuel, nous sommes plutôt en recul sur la période précédente. De solides lectures, comme les aimaient nos pères, il n'en est plus guère question. Pour les remplacer, on a les journaux, le fait divers. Les bibliothèques n'ont plus qu'un petit nombre d'abonnés.

Les cercles, autrefois le centre d'une certaine activité intellectuelle, sont de moins en moins fréquentés.

La politique même, qui passionnait les vieux, n'a plus beaucoup d'attrait pour les jeunes gens qui consacrent tout leur temps disponible aux sports à la mode: bicyclette, sky, etc.

Les questions économiques prédominent aujourd'hui. La Vallée a des conseillers socialistes, des syndicats ouvriers. Toutefois la lutte de classes n'est pas arrivée chez nous au degré d'acuité qu'elle revêt dans les grands centres industriels. La distinction entre patrons et ouvriers qui vivent de la même vie n'est pas toujours facile à faire. L'industrie horlogère n'a pas créé chez nous comme ailleurs de grosses fortunes, tandis que

l'ouvrier économe a pu amasser sans trop de peine un petit capital.

Deux églises ont été construites à La Vallée dans les dernières années.

Le village du Pont a inauguré en 1900 un nouveau temple édifié sur une colline au-dessus du village dans un site ravissant.

Le 14 septembre 1902, le Sentier a inauguré sa nouvelle église bâtie sur l'emplacement du vieil édifice datant de 1726, détruit par un incendie dans la nuit du 23 au 24 mars 1898.

Ce nouveau temple, construit par la commune du Chenit sur les plans de M. l'architecte Isoz, a coûté 180 000 francs. La paroisse du Sentier a contribué à cette réédification pour une somme de 20 500 francs produit d'une collecte faite à domicile chez tous les habitants. Elle a en outre pris à sa charge les nouvelles orgues, la chaire, les vitraux et l'installation de la lumière électrique d'un coût total de 19 000 francs. Chacun, le pauvre comme le riche, a tenu à apporter sa petite pierre à l'édification du nouveau temple.

Les nombreuses sociétés religieuses que la paroisse du Sentier compte dans son sein : Unions chrétiennes de jeunes gens et jeunes filles, Société de Tempérance, Société des écoles du dimanche, ont construit en 1895 un immeuble au Sentier avec l'appui de la commune et de la population. Cet immeuble du coût d'environ 30 000 francs, renferme une salle de réunion pour les sociétés et un café de tempérance.

Cependant, malgré ces manifestations de l'intérêt que porte notre population à la religion, on peut constater, à La Vallée comme ailleurs, une diminution de la

vie religieuse et comme corollaire de la part des hommes surtout, une sensible diminution dans la fréquentation du culte public.

Le courant des idées modernes, fleuve puissant qui semble vouloir engloutir dans son onde tous les vestiges, toutes les croyances du passé, roule ses vagues jusqu'à nous.

Epoque troublante que la nôtre, où la foi religieuse n'est pour beaucoup qu'un obstacle à la marche triomphante du progrès.

L'humanité semble arrivée à ce degré de maturité où l'homme fait l'inventaire de ses idées et rejette loin de lui les croyances, les rêves qui ont bercé sa jeunesse, pour se faire une âme nouvelle.

Comme l'enfant de ses petites mains inconscientes frappe le sein maternel qui lui donne la nourriture, l'humanité, orgueilleuse des progrès accomplis par la science, fait fi des enseignements vingt fois séculaires qui ont façonné la conscience moderne.

N'oublions pas que nous vivons dans une époque de transition et que la foi religieuse, ainsi que le phénix de la fable antique renaissant de ses cendres, sortira de cette crise, épurée et plus vivante.

En terminant ce court aperçu de l'histoire de notre vallée pendant les quinze dernières années, nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu nous fournir des renseignements et faisons des vœux sincères pour la prospérité morale et matérielle de notre contrée.



